

FOCUS

19

Avril 2017

Les services, une valeur sûre des exportations bruxelloises

Toon Vermeir

La publication de nouvelles statistiques régionales sur le commerce extérieur permet d'analyser plus en détail les exportations de la Région de Bruxelles-Capitale^[1]. Quelles sont les spécificités propres aux exportations bruxelloises ? Le caractère résolument tertiaire de l'activité économique bruxelloise influence-t-il le contenu de ces exportations ? Et quelles en sont les conséquences ? Quelles sont les branches d'activité qui exportent le plus ?

Introduction

Le commerce extérieur a connu une dynamique vigoureuse ces dernières décennies. Cette évolution a été renforcée par les politiques de libre-échange menées dans de nombreux pays ainsi que par la baisse des coûts du transport. L'accroissement des flux internationaux de biens et de services exprime un processus d'intégration croissante à l'échelle mondiale connu sous le terme de globalisation. Il n'est donc pas étonnant que le domaine de la statistique s'y soit intéressé de plus près.

Depuis 2014, un projet entre les trois autorités statistiques régionales – Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS), Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) et Studiedienst van de Vlaamse Regering (SVR) – et la Banque Nationale de Belgique a développé de nouvelles statistiques concernant le commerce extérieur bruxellois. Elles se distinguent de l'offre

existante de statistiques par les informations qu'elles contiennent au sujet des importations et exportations de services. Ceci est particulièrement important pour la Région de Bruxelles-Capitale dont l'activité économique est fortement orientée vers le tertiaire^[2]. En effet, 92 % de la valeur ajoutée produite dans la Région est réalisé par le secteur des services. Les nouvelles statistiques du commerce extérieur donnent ainsi une image plus complète des exportations bruxelloises.

Ce Focus de l'IBSA analyse, sur la base de cette nouvelle source de données (→ Encadré 1), les exportations (→ Encadré 2) bruxelloises de biens et de services à destination de l'étranger. Les données les plus récentes des exportations de biens et de services (2013) sont analysées en comparaison avec celles de la première année pour laquelle elles existent en volumes (1996) (→ Encadré 3). L'évolution des exportations est ensuite étudiée plus en détail sur l'ensemble de la période. Enfin, ce Focus se penche sur les branches d'activité qui sont à l'origine de ces exportations.



1. Statistiques disponibles sur le commerce extérieur

En ce qui concerne les concepts d'« importations et exportations de la Région de Bruxelles-Capitale », il est important de noter que toutes les statistiques disponibles concernant le commerce extérieur portent uniquement sur les importations et exportations réalisées de et vers l'étranger. Les données sont établies selon le concept national, au niveau de la Belgique, et sont ensuite ventilées entre les trois régions. Le commerce entre les trois régions de la Belgique n'est pas pris en considération dans ces chiffres.

Les statistiques du commerce extérieur : importations et exportations de biens

Les statistiques du commerce extérieur sont établies par la Banque Nationale de Belgique et décrivent les échanges de biens avec l'étranger. Les échanges de services ne sont pas pris en compte ici. Les statistiques relatives aux importations et exportations sont présentées par pays partenaire et par groupe de produits. Les données sont fondées sur les déclarations des entreprises ayant réalisé les importations et exportations.

Les statistiques des comptes nationaux et régionaux : importations et exportations de biens et de services

La Banque Nationale de Belgique publie depuis longtemps une deuxième série de statistiques relative au commerce extérieur dans le cadre des comptes nationaux. Depuis 2014, elle publie également des informations par région. Fruits d'une collaboration entre la Banque Nationale de Belgique et les trois régions, ces statistiques s'inscrivent dans le cadre des comptes régionaux et sont conformes aux standards du Système Européen des comptes nationaux et régionaux, le SEC 2010. Outre les marchandises, les services sont également comptabilisés. Dans ces statistiques, les importations et exportations de biens et de services sont ventilées par branche d'activité. La répartition par branche d'activité est présentée selon la nomenclature NACE-BEL 2008. Elle est disponible à un niveau de détail de 64 branches d'activité pour les biens et 21 branches d'activité pour les services. Les données sont disponibles pour la période 1995-2013.

Ces statistiques reposent sur les déclarations des entreprises ayant réalisé des importations et des exportations (pour les biens) et sur des enquêtes menées auprès de ces entreprises (pour les services). Bien que les sources de données pour les importations et les exportations de biens soient identiques à celles utilisées pour l'établissement des statistiques du commerce extérieur évoquées plus haut, les statistiques des comptes régionaux peuvent différer de celles du commerce extérieur. Cela s'explique par des différences conceptuelles et méthodologiques.

La branche d'activité et la région auxquelles une transaction d'exportation est attribuée sont déterminées en fonction de l'entreprise qui réalise la transaction. S'il s'agit d'une entreprise possédant des établissements dans plusieurs régions, la valeur de l'exportation est ventilée selon une clé de répartition. Le nombre d'employés par établissement selon l'ONSS sert de base de calcul. L'activité réelle d'un établissement situé dans une région peut s'écarter de l'activité principale de l'entreprise dont l'établissement fait partie. Néanmoins, la branche d'activité est établie en fonction de l'activité principale^[3] de l'entreprise.

Les séries de données ne sont pas exemptes de valeurs manquantes ni de ruptures. Jusqu'en 2006, les statistiques relatives aux importations et exportations de services reposaient sur les déclarations des banques. À partir de 2007, la BNB a eu recours à des enquêtes. Au moment de la transition de sources, il n'a pas été possible de procéder à une ventilation régionale des statistiques nationales en 2006 et 2007. En outre, il n'est pas exclu que certaines branches d'activité aient été caractérisées par des ruptures de série suite au changement de méthode de collecte des données. Enfin, le passage à une nouvelle nomenclature des branches d'activité en 2009 pourrait également avoir induit des ruptures de séries entre 2008 et 2009.

La moitié des exportations bruxelloises sont des exportations de services

Cette partie analyse en détail la situation des **exportations de biens et de services** à destination de l'étranger en 2013. Une comparaison par rapport aux exportations en volumes (→ Encadré 3) de 1996 est également brièvement effectuée.

En 2013, l'ensemble des exportations de la Région de Bruxelles-Capitale représentaient 48 milliards d'euros (01), soit 15 % des exportations de la Belgique.

La Région flamande est la région qui exporte le plus : 223 milliards d'euros en 2013, soit 69 % des exportations totales belges. C'est supérieur à la part de la Région flamande dans le PIB de la Belgique (58 %). Les exportations de la Région wallonne sont comparables à celles de la Région bruxelloise : 52 milliards d'euros, soit 16 % des exportations belges.

01 Exportations régionales et PIB, 1996-2013 (milliards d'euros)

	Exportations						PIB	
	Niveau ¹ (2013)			Croissance moyenne ² (1996-2013)			Part (2013)	Croissance moyenne ² (1996-2013)
	Biens	Services	Total	Biens	Services	Total		
Région Bxl-Capitale	25,1	22,6	47,7	4,0%	5,3%	4,6%	18,2%	1,4%
Région flamande	174,7	48,6	223,2	3,8%	4,9%	4,0%	58,1%	2,0%
Région wallonne	37,4	14,3	51,7	3,5%	6,5%	4,2%	23,6%	1,6%
Belgique	237,1	85,5	322,6	3,7%	5,3%	4,1%	100,0%	1,8%

Source : ICN, BFP, IBSA, IWEPS, SVR – HERMREG, calculs IBSA

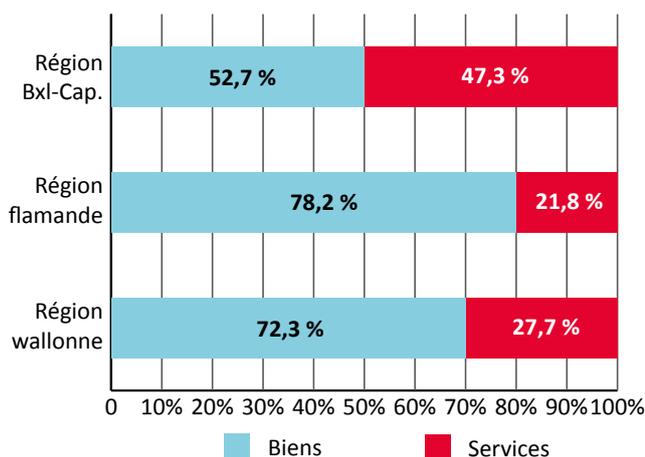
¹ En milliards d'euros

² Année de référence 2013 ; croissance annuelle moyenne 1996-2013 (en %). La série en volumes débute en 1996 car c'est à partir de cette année que les déflateurs des exportations sont disponibles.

À titre de comparaison, la part de la Région wallonne dans le PIB de la Belgique est de 23 %, soit à peine plus que celle de la Région bruxelloise (18 %).

Le graphique 02 démontre le caractère fortement tertiaire des exportations bruxelloises. En 2013, les exportations de biens de la Région s'élevaient à 25 milliards d'euros et celles de services à 23 milliards d'euros. La part des exportations de services de la Région de Bruxelles-Capitale est de 47 %. Cette part est nettement inférieure pour la Région flamande et la Région wallonne, respectivement 22 % et 28 %. **Bruxelles représente donc un peu plus d'un quart (26 %) des exportations belges de services, tandis que sa part dans les exportations belges de biens est de 11 %.**

02 Part des biens et services dans les exportations régionales (2013)



Source : ICN, calculs IBSA

Une analyse par arrondissement montre que la Région de Bruxelles-Capitale est le deuxième arrondissement qui exporte le plus juste derrière Anvers. Celui-ci, qui abrite le plus grand port du pays, exporte près d'un tiers des biens et services flamands (70 milliards d'euros en 2013). Les arrondissements voisins de Bruxelles – Hal-Vilvorde, Louvain et Nivelles – figurent également

parmi les dix arrondissements les plus importants en termes d'exportations et représentent ensemble 54 milliards d'euros. Ils ont en commun avec Bruxelles la forte représentation des services dans les exportations (de 29 à 41 % d'exportations de services, contre 26 % à l'échelle de la Belgique). **La structure économique caractéristique de la Région bruxelloise ne se limite donc pas à ses frontières administratives, mais irradie vers une zone plus vaste.**



2. Qu'est-ce qu'une exportation ?

Les exportations de **biens** comprennent les transactions impliquant un **transfert de propriété** d'un bien entre une entreprise résidente^[4] et un opérateur établi à l'étranger. Par conséquent, le fait que le bien franchisse ou non les frontières belges ne joue aucun rôle. Si, par exemple, une entreprise belge achète un bien d'une entreprise française et le vend à une entreprise espagnole, c'est considéré comme une exportation belge, même si le bien est transporté directement de la France vers l'Espagne.

Les exportations de **services** correspondent à une situation dans laquelle une entreprise résidente vend un service à un **opérateur établi à l'étranger**. Par exemple, les réparations de biens réalisées par des entreprises résidentes à la demande d'opérateurs non-résidents sont considérées comme des exportations de services. Un service de réparation est en effet vendu à l'étranger, mais les biens ne changent pas de propriétaire.



3. Exportations en volumes

Afin de permettre une comparaison dans le temps, les séries sont calculées à prix constants, de manière à éliminer l'effet de l'inflation. Toutes les valeurs présentées dans ce Focus de l'IBSA sont exprimées aux prix de 2013. Pour ce faire, les déflateurs des exportations de la base de données d'Eurostat sont utilisés^[5].

Les exportations ont doublé depuis la moitié des années 1990

Les services étaient déjà prépondérants dans les exportations de la Région bruxelloise au milieu des années 1990. En 1996, les services représentaient déjà 42 % des exportations bruxelloises en volumes. Cette part était de 19 % tant en Région flamande qu'en Région wallonne à la même époque.

La part des exportations de services de la Région bruxelloise a depuis augmenté progressivement, les exportations de services ayant été caractérisées par une évolution plus dynamique que celles de biens. Entre 1996 et 2013, la croissance annuelle moyenne (→ Glossaire) des exportations de services en volumes a été de 5,3 % en Région bruxelloise, contre 4 % pour les exportations de biens (01). Toutes les régions du pays ont été marquées au cours de cette période par une croissance plus forte des services que des biens.

La croissance annuelle moyenne de l'ensemble des exportations bruxelloises en volumes a été de 4,6 %, les faisant doubler depuis la moitié des années 1990. En Région wallonne, la croissance annuelle moyenne s'est élevée à 4,2 %, contre 4 % pour la Région flamande. La croissance plus marquée des exportations bruxelloises en volumes s'explique notamment par le poids relativement plus important des services.

En outre, les exportations ont augmenté plus rapidement que le PIB. Entre 1996 et 2013, le PIB a en

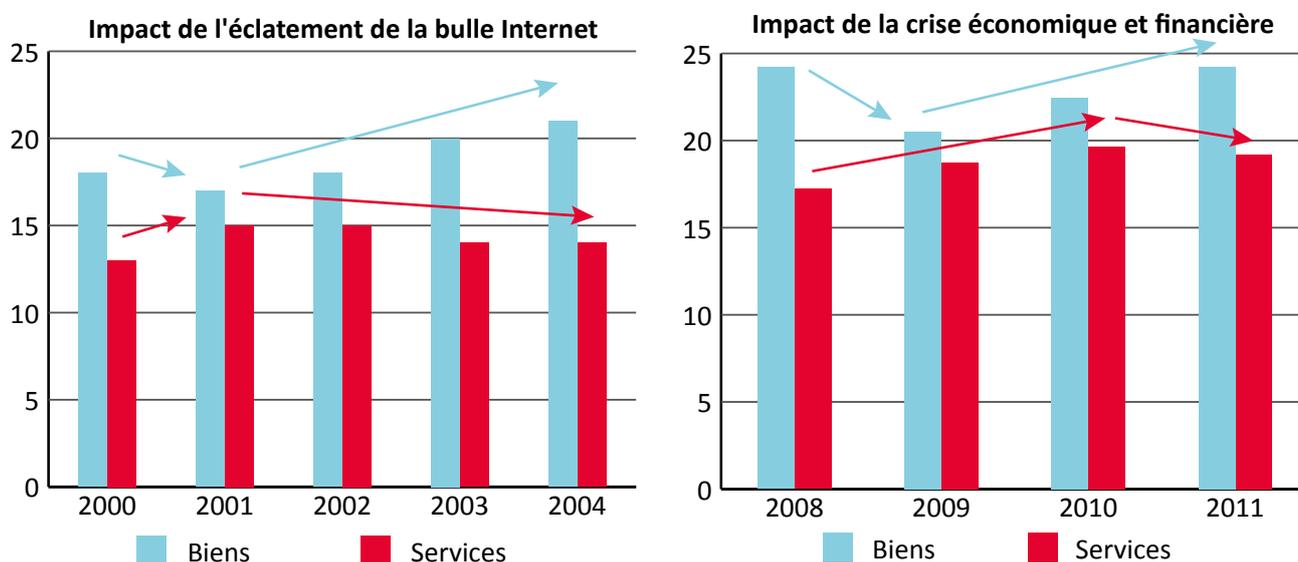
effet progressé de 1,4 % par an en moyenne en Région bruxelloise, 2 % en Région flamande et 1,6 % en Région wallonne (01). L'écart entre la croissance du PIB et celle des exportations est donc plus important dans la Région de Bruxelles-Capitale (Région de Bruxelles-Capitale : 3,2 points de pourcentage (pp) (→ Glossaire), Région flamande : 2 pp, Région wallonne : 2,6 pp). Tout laisse à penser que l'ouverture aux marchés étrangers a été plus forte pour la Région de Bruxelles-Capitale durant cette période.

La composition des exportations modère les chocs

La Belgique étant une petite économie ouverte, et a fortiori la Région de Bruxelles-Capitale, elles sont toutes les deux fortement tributaires du contexte international. Entre 1996 et 2013, le commerce international a connu deux chocs importants : le premier lié à l'éclatement de la bulle Internet en 2000, et le second après la crise financière de 2008. Ces deux crises ont eu des répercussions importantes sur les exportations de la Région bruxelloise qui ont, dans les deux cas, réagi de manière similaire. Il s'agit donc de deux belles illustrations de la manière dont les exportations bruxelloises réagissent à l'environnement international.

Le graphique 03 présente l'évolution des exportations en volumes des biens et des services pour la Région de Bruxelles-Capitale au cours des périodes suivant ces deux chocs.

03 Exportations en volumes de la Région de Bruxelles-Capitale (en milliards d'euros)¹



Source : ICN, calculs IBSA
¹ Année de référence 2013

Les exportations de biens réagissent directement et intensément aux chocs internationaux. Durant l'année qui suit les chocs, un repli particulièrement brutal des exportations en volumes des biens est observé. Une baisse de -5 % est enregistrée en 2001. La chute est encore plus importante en 2009 (-15 %). Une reprise des exportations de biens s'amorce ensuite à partir de l'année suivante. Après la première crise, les exportations de biens sont ainsi revenues à leur niveau de 2000 en 2002. Après la deuxième crise, le redressement des exportations de biens a pris un an de plus. En 2011, elles étaient à nouveau à leur niveau de 2008.

Les exportations de services réagissent avec retard et plus modérément aux chocs internationaux. Les services sont traditionnellement moins sensibles aux chocs conjoncturels. Les exportations en volumes des services ont continué à croître après l'éclatement de la bulle internet en 2001. Une situation similaire est observée entre 2009 et 2010 après l'éclatement de la crise financière. Par contre, il s'en suit dans les deux cas une période de contraction des exportations de services. Une baisse (-2 % en moyenne) est constatée au cours de la période 2002-2004, tandis qu'entre 2010 et 2011, le ralentissement est d'1 % en moyenne.

La composition des exportations bruxelloises a donc un effet modérateur en cas de choc économique. Grâce à une composition caractérisée par une part d'environ la moitié de services, les exportations bruxelloises subissent un impact modéré en cas de choc économique. Le taux de croissance des exportations totales demeure en effet plus proche du taux de croissance annuel moyen à long terme (4,6 %

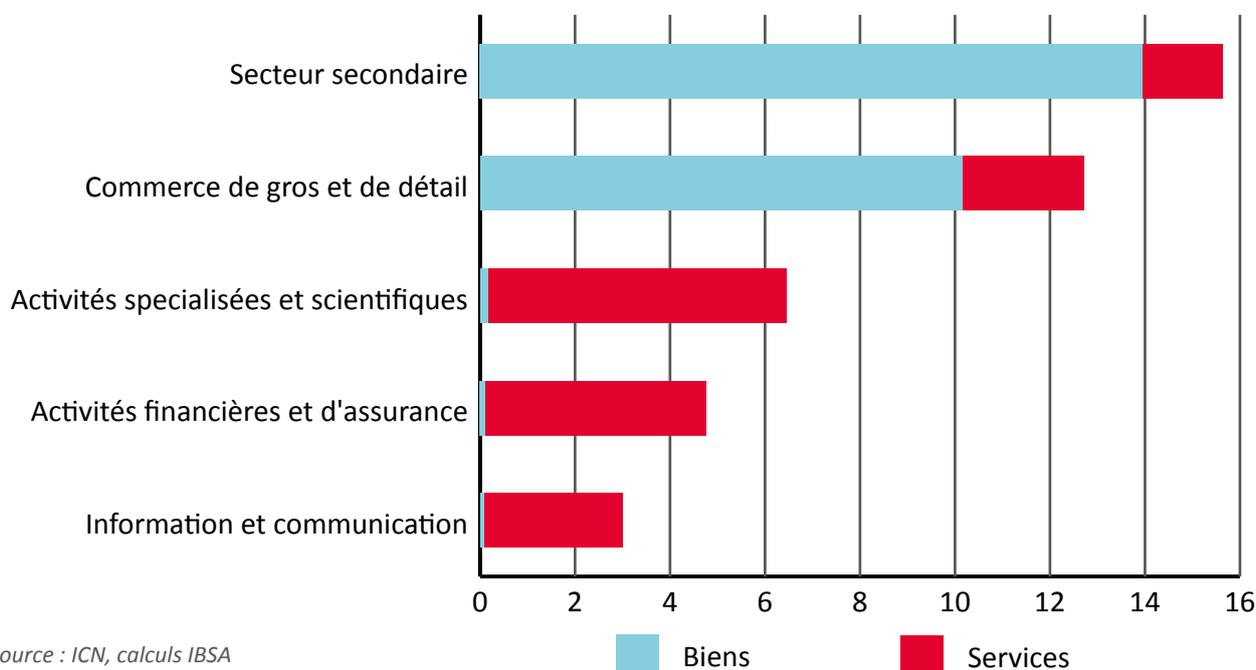
pour la Région de Bruxelles-Capitale et 4,1 % pour la Belgique).

Au cours de la première année suivant la crise, le repli particulièrement brutal des échanges de biens est compensé par une croissance des services qui se maintient. En 2001, cela a permis à la Région bruxelloise de conserver une croissance positive des exportations totales de 3 % (contre 0 % à l'échelle de la Belgique). En 2009, caractérisé par un choc économique plus marqué, les exportations totales bruxelloises se sont contractées de -5 %, mais moins fortement que celles de la Belgique (-9 %).

Quelles branches d'activité sont à l'origine des exportations ?

- **Le secteur secondaire (→ Encadré 4) et le commerce de gros et de détail sont les principales branches^[6] exportatrices.** Elles représentent ensemble 59 % des exportations totales de la Région de Bruxelles-Capitale.
- **Le secteur secondaire et le commerce de gros et de détail sont également les principales branches exportatrices de biens.** Elles totalisent ensemble 96 % des exportations de biens. Les exportations de biens sont donc fortement concentrées dans ces deux branches.
- **Les activités scientifiques et les activités financières sont les principales branches exportatrices de services.** La branche

04 Exportations de la région bruxelloise selon les branches d'activité les plus importantes en 2013 (milliards d'euros)



Source : ICN, calculs IBSA

« Information et communication », le commerce de gros et de détail et le secteur secondaire complètent le podium. Les exportations de services sont réparties entre un plus grand nombre de branches d'activité que les exportations de biens (04, 05).

La part du **secteur secondaire** dans les exportations (33 %) est nettement supérieure à sa part dans la valeur ajoutée (8 %). Cela illustre une orientation marquée vers les exportations à l'étranger. En 2013, ce secteur exportait des biens pour un montant de 14 milliards d'euros contre 2 milliards d'euros pour les exportations de services. Les exportations de services du secteur secondaire représentent 4 % des exportations totales de la Région bruxelloise à destination de l'étranger.

La constatation que le secteur secondaire exporte des services peut au premier abord paraître surprenante. Il y a plusieurs explications à cette situation :

- les réparations sont considérées comme des exportations de services dans les statistiques des exportations (→ Encadré 2);
- le secteur secondaire peut aussi fournir des services additionnels tels que par exemple le transport des biens qu'il produit ;
- l'attribution des branches d'activités s'effectue en fonction de l'activité principale de l'entreprise. Les autres activités de l'entreprise ne sont donc pas prises en considération (→ Encadré 1).

Le transport de biens, les services de conseil, les services juridiques, le travail à façon et les réparations

05 Exportations et valeur ajoutée brute par branche d'activité (2013)

Région de Bruxelles-Capitale								
	Exportations						Valeur ajoutée brute	
	Total		Biens		Services		Valeur ¹	Part (%)
	Valeur ¹	Part (%)	Valeur ¹	Part (%)	Valeur ¹	Part (%)		
Secteur secondaire	15,6	32,8	13,9	29,2	1,7	3,5	5,4	8,4
Secteur tertiaire	32,1	67,2	11,2	23,4	20,9	43,8	59,1	91,6
Commerce de gros et de détail	12,7	26,6	10,1	21,3	2,6	5,4	6,3	9,8
Transports et entreposage	1,6	3,4	0,5	1,0	1,2	2,4	3,5	5,4
Horeca	1,1	2,4	0,0	0,0	1,1	2,4	1,3	2,0
Information et communication	3,0	6,3	0,1	0,2	2,9	6,2	4,9	7,6
Activités financières et d'assurance	4,8	10,0	0,1	0,2	4,7	9,7	11,1	17,3
Activités spécialisées et scientifiques	6,4	13,5	0,2	0,3	6,3	13,2	6,6	10,2
Activités de soutien	1,0	2,1	0,2	0,4	0,8	1,7	2,3	3,5
Services publics, enseignement, action sociale	0,5	1,1	0,0	0,0	0,5	1,0	16,2	25,1
Autres branches de services	0,9	1,9	0,0	0,1	0,9	1,8	6,9	10,7
Total	47,7	100,0	25,1	52,7	22,6	47,3	64,6	100,0

Belgique								
	Exportations						Valeur ajoutée brute	
	Total		Biens		Services		Valeur ¹	Part (%)
	Valeur ¹	Part (%)	Valeur ¹	Part (%)	Valeur ¹	Part (%)		
Secteur secondaire	163,7	50,7	147,4	45,7	16,3	5,0	78,0	22,2
Secteur tertiaire	158,1	49,0	88,9	27,6	69,2	21,4	270,5	77,0
Commerce de gros et de détail	92,6	28,7	81,4	25,2	11,2	3,5	43,7	12,4
Transports et entreposage	21,5	6,7	2,5	0,8	19,0	5,9	19,7	5,6
Horeca	4,4	1,4	0,1	0,0	4,3	1,3	6,4	1,8
Information et communication	7,1	2,2	0,5	0,1	6,6	2,0	14,6	4,2
Activités financières et d'assurance	9,3	2,9	0,2	0,1	9,1	2,8	21,3	6,1
Activités spécialisées et scientifiques	15,2	4,7	2,7	0,8	12,5	3,9	32,5	9,3
Activités de soutien	3,3	1,0	0,8	0,2	2,5	0,8	14,4	4,1
Services publics, enseignement, action sociale	2,2	0,7	0,1	0,0	2,1	0,7	79,5	22,6
Autres branches de services	2,5	0,8	0,7	0,2	1,8	0,6	38,3	10,9
Total	322,6	100,0	237,1	73,5	85,5	26,5	351,3	100,0

Source : ICN, calculs IBSA

¹ En milliards d'euros

sont quelques exemples de services que le secteur secondaire peut vendre à l'étranger.

Les branches d'activité du secteur tertiaire (→ [Glossaire](#)) qui exportent le plus sont le commerce de gros et de détail (27 %), les activités spécialisées et scientifiques (14 %) et les activités financières et d'assurances (10 %). Le secteur tertiaire effectue des exportations de biens pour une valeur de 11 milliards d'euros (principalement dans la branche du commerce de gros), et environ le double (21 milliards d'euros) pour les exportations de services.

La part du **commerce de gros et de détail** dans les exportations totales (27 %) est nettement supérieure à sa part dans la valeur ajoutée (10 %) en lien avec l'orientation marquée de cette branche d'activité vers les exportations. Le commerce de gros représente 98 % des exportations de cette branche. La répartition des exportations de biens entre le secteur secondaire et le commerce correspond à la situation observée à l'échelle de la Belgique.

La branche des activités spécialisées et scientifiques réalise presque exclusivement des exportations de services. Il s'agit, en particulier, des services juridiques et comptables et des services en rapport avec la gestion d'entreprises. Par exemple, lorsqu'un bureau de conseil bruxellois assure d'une mission pour une entreprise étrangère, c'est considéré comme faisant partie des exportations de services pour cette branche d'activité.

Les exportations de services de cette branche constituent 13 % des exportations totales de la Région, ce qui en fait la branche la plus exportatrice de la Région en ce qui concerne les exportations de services. Cette observation montre la grande ouverture de ces services spécialisés vers les marchés internationaux. La surreprésentation de cette branche d'activité dans les exportations de services est en outre propre à Bruxelles. En Belgique, les activités spécialisées et scientifiques sont classées en troisième position dans le classement des principales branches exportatrices de services (4 % des exportations totales de la Belgique), derrière la branche des transports et de l'entreposage (6 %) et le secteur secondaire (5 %).

La branche d'activités financières et d'assurance exporte aussi principalement des services. Lorsqu'un assureur belge vend par exemple une assurance de fret à un armateur étranger, c'est enregistré comme un service exporté par cette branche d'activité.

En dépit de sa part non négligeable dans les exportations totales (10 %), celle-ci demeure néanmoins inférieure à

sa part dans la valeur ajoutée (17 %). Les activités de cette branche sont en effet en grande partie axées sur le marché domestique. En Région bruxelloise, cette branche occupe la seconde place parmi les principaux exportateurs de services. À l'échelle nationale, la branche d'activités financières et assurances est classée cinquième.

Les **Services publics, enseignement, action sociale** sont logiquement axés sur le marché domestique, ce qui explique leur part d'à peine 1 % dans les exportations alors qu'il s'agit d'une branche prépondérante à Bruxelles en termes de valeur ajoutée (25 %). Des exportations de cette branche sont par exemple certains services que les administrations publiques belges réalisent pour l'Union Européenne.

Enfin, les branches d'activité regroupées dans la catégorie des **autres branches de services** ne représentent que 2 % des exportations, ce qui est peu, comparativement à leur part dans la valeur ajoutée (11 %). Cette branche est composée en grande partie des services de logement^[7], qui ne sont par définition pas exportables.



4. Liste des branches d'activité

Dans ce Focus, la répartition suivante des branches d'activités est utilisée. Celles en gras sont celles utilisées dans le tableau 5.

Secteur secondaire

- Industries extractives
- Industries manufacturières
- Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
- Gestion de déchets
- Construction

Secteur tertiaire

- **Commerce de gros et de détail**
- **Transports et entreposage**
- **Horeca**
- **Information et communication**
- **Activités financières et d'assurance**
- **Activités spécialisées et scientifiques**
- **Activités de soutien**
- **Services publics, enseignement, action sociale**
 - Administration publique
 - Enseignement
 - Santé humaine et action sociale
- **Autres branches de services**
 - Activités immobilières
 - Arts, spectacles et activités récréatives
 - Autres activités de services
 - Activités de ménages en tant qu'employeurs

Pour en savoir plus

- IBSA. MICHIELS Pierre-François, 2015. *Secteur tertiaire à Bruxelles : quelles activités soutiennent la croissance ?*, Focus n°10 de l'IBSA.
- IBSA/IWEPS/SVR-DKB/BNB, juillet 2016. *Comptes régionaux. Répartition régionale des importations et exportations belges de biens et de services 1995-2013*.
- ICN, février 2017. *Comptes régionaux 2015*.

Glossaire

Croissance annuelle moyenne : croissance qu'il y a eu en moyenne chaque année au cours d'une période donnée. Elle est obtenue selon la formule suivante : $TCAM = (X_n/X_0)^{1/(n-0)} - 1$ où X représente l'agrégat dont on souhaite connaître l'évolution moyenne, 0 l'année de départ et n l'année d'arrivée.

Point de pourcentage (pp) : unité de la différence entre deux valeurs exprimées en pour cent.

Secteur secondaire : secteur composé des industries extractives, de l'industrie manufacturière, de la production et la distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné, de la gestion des déchets et dépollution et de la construction.

Secteur tertiaire : ensemble des services marchands et non marchands.

NOTES

[1] Dans ce Focus, « Région de Bruxelles-Capitale », « Région bruxelloise » et « Bruxelles » sont utilisés de manière équivalente.

[2] IBSA. MICHIELS, Pierre-François, 2015. *Secteur tertiaire à Bruxelles : quelles activités soutiennent la croissance ?*, Focus n° 10 de l'IBSA.

[3] Le code NACE-BEL 2008 de la Centrale des Bilans de la Banque Nationale est utilisé dans un premier temps. Ensuite, les fichiers de l'ONSS sont exploités comme deuxième source. Enfin,

les fichiers de la TVA sont considérés en guise de troisième source.

[4] Le terme résident doit être interprété selon le concept domestique, indépendamment de la nationalité de l'entreprise. Conformément au SEC 2010 (point 1.61), le concept de résidence repose sur le principe suivant : « une unité est considérée comme résidente d'un pays quand son centre d'intérêt économique principal est situé sur le territoire économique de ce pays, c'est à dire lorsqu'elle y exerce des activités économiques

pendant une période relativement longue (une année ou plus). ».

[5] <http://ec.europa.eu/eurostat/data/database>, consulté le 27/09/2016.

[6] Dans ce Focus, « secteur » et « branche » sont utilisés de manière équivalente.

[7] Les services de logement sont les loyers payés par les locataires auxquelles s'ajoutent les loyers hypothétiques que les propriétaires payeraient s'ils étaient locataires.

F19OCUS

Inscrivez-vous à la newsletter sur www.ibsa.brussels

Coordination scientifique : Astrid Romain
Comité de lecture : Arynah Gangji, Line Jussiant, Monica Maesele (BNB), Pierre-François Michiels, Astrid Romain
Rue de Namur, 59 – 1000 Bruxelles – T. 02 435 42 30 – ibsa@perspective.brussels
Éditrice responsable : Astrid Romain
Traduit du néerlandais. ©2017 Région de Bruxelles-Capitale. Tous droits réservés.

